

# LES 2 RIVES

Arras/Rhône | Eclassan | Laveyron | Ozon | Ponsas | Saint-Barthélemy-de-Vals | Saint-Vallier | Sarras



tourisme

**Bonne saison estivale à l'Office de Tourisme**



petite enfance

**Promouvoir le métier d'Assistante Maternelle**



made in 2 rives

**MUPRA Créations : du mobilier urbain sur mesure**



www.saintvallier.com



Begat Theater, Arras



Les Colporteurs, Eclassan



La Nuit des Etoiles, Ozon

actualité...

## L'été en fêtes

Pour la première fois, la Communauté de communes "Les Deux Rives" a proposé cet été sur son territoire un programme culturel dont la variété a touché un large public. Théâtre de rue, cinéma en plein air, conférences-spectacles ont ainsi animé et enrichi la saison estivale.

Cette programmation a été mise en place par le groupe de travail "culture", en partenariat avec différentes associations culturelles de la région. Afin que chacun soit informé des animations proposées, un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication : distribution du programme dans chaque boîte aux lettres, affichages, annonces des spectacles dans les quotidiens régionaux.

### Théâtre de rue

En partenariat avec l'APSOAR, association basée à Annonay, spécialisée dans le

théâtre de rue, 4 spectacles ont été proposés. Le 10 juillet à Saint-Vallier, "Délices Dada" a entraîné près de 350 spectateurs à travers les rues pour une découverte inattendue de la cité. Le 15 juillet Arras recevait 250 spectateurs qui sont entrés avec étonnement dans le "labyrinthe circulaire" du "BegatTheater".

Le 1<sup>er</sup> août, à Ponsas, la Compagnie "Annibal et ses éléphants" jouait une pièce originale devant plus de 300 spectateurs et enfin, le 7 août, à Eclassan, ce sont quelque 400 personnes qui applaudissaient le spectacle de cirque contemporain de la

Cie "Les Colporteurs". La complicité d'une météo clémente, la réputation de l'APSOAR, garante d'une programmation de qualité, ont participé au succès de ces soirées.

Les spectateurs ont été séduits par ces représentations à la fois originales et captivantes. Enfin, l'initiative d'inviter la culture et le spectacle au cœur de petits villages de la Communauté de communes a été particulièrement appréciée.

.../...

**Jacques CHEVAL,**  
**vice-président**  
**en charge de la petite**  
**enfance, enfance et**  
**jeunesse et des sports**

## Secteur Jeunesse, un axe fort de la politique de la Communauté de communes "Les Deux Rives"

Après s'être dotée de la compétence enfance jeunesse, il y a trois ans, la Communauté de communes "Les Deux Rives", conformément aux divers contrats qu'elle a signés avec les CAF 26 et 07, les Directions Départementales de Jeunesse et Sport 26 et 07, développe depuis une politique active à destination du jeune public.

Au cours de l'été écoulé, les trois associations gérant les centres de loisirs sur le territoire intercommunal ont connu une hausse de fréquentation et ont pu bénéficier d'un soutien plus actif de la Communauté de communes "Les Deux Rives" concernant les transports.

Les ados n'ont pas été oubliés, et le lancement du "Pass'Poche" a permis à plus de 100 jeunes de bénéficier d'activités variées et de sorties grâce à l'embauche d'un 2ème animateur (pour 2 mois) au cours de cet été sous la responsabilité de Franck Mezaache.

Afin de poursuivre le travail à destination de cette tranche d'âge et grâce à une aide du Conseil Général de l'Ardèche, un poste permanent d'animateur sera prochainement pourvu.

Les tous petits ne sont pas oubliés, puisque le relais assistance maternelle (RAM) a pris naissance cet été grâce à l'embauche d'une animatrice à mi-temps Mme Isabelle Dumonteil. Elle aura pour charge une relation avec les 76 assistantes maternelles en activité, elle tient déjà des permanences régulières sur chacune des communes du territoire.

Tout récemment, le bureau de la Communauté de communes "Les Deux Rives" a décidé de mettre à l'étude l'extension de la capacité d'accueil de la crèche des 0 à 3 ans afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Enfin dès la rentrée scolaire, de nouvelles écoles ont pu s'intégrer au dispositif du contrat éducatif local (CEL) dont avaient déjà bénéficié 8 écoles de la Communauté de communes "Les Deux Rives" pour l'organisation d'activités (chant, danse, théâtre...) dans le cadre périscolaire. Peu à peu les activités se développent et le maillage du territoire s'intensifie, conformément aux décisions de la commission enfance jeunesse qui a souhaité dès l'origine que l'ensemble des jeunes de la Communauté de communes "Les Deux Rives" puissent tous bénéficier des mêmes activités aux mêmes conditions.

Gageons qu'à l'avenir cette volonté sera poursuivie pour le bien de tous.

(suite de l'article : "L'été en fêtes")

## Cinéma en plein air

Le groupe de travail "culture", en partenariat avec le Ciné Galaure, avait choisi de programmer des films grand public tout au long de l'été. Astérix et Obélix, mission Cléopâtre, "Chicken Run", "Hook" et "Une hirondelle a fait le printemps" ont attiré près de 1000 spectateurs.

Ce sont entre 200 et 350 spectateurs qui se sont déplacés pour chacune de ces manifestations. Seule la projection prévue à Saint-Vallier a dû être annulée pour cause de mauvais temps ; elle a tout de même eu lieu en salle, au Ciné Galaure devant 80 personnes.



**Le succès de ces animations, qui ont toutes trouvé leur public, encourage les organisateurs à pérenniser cette programmation culturelle estivale.**

## Conférences-spectacles

Ce domaine d'animation n'a pas fait l'objet d'une programmation estivale particulière : c'est la continuation d'une action engagée à l'automne 2003 en partenariat avec le CCSTI, (Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel de la Drôme), implanté à Saint-Vallier.

Le 18 juin à Arras, Christophe Genthon, du laboratoire de glaciologie de Grenoble, a animé, devant une quarantaine d'auditeurs passionnés, une conférence-spectacle consacrée au changement climatique.

Le thème du vin a été abordé à la cave de Sarras lors de la conférence donnée par

une œnologue de Tain. 75 personnes se sont initiées à l'analyse sensorielle du Saint-Joseph.

La Nuit des Etoiles a rassemblé à Ozon, le vendredi 13 août, quelque 150 personnes qui ont assisté à la conférence donnée par Jean Roche, directeur du CCSTI, avant d'observer les étoiles.

Le succès de ces animations, qui ont toutes trouvé leur public, encourage les organisateurs à pérenniser cette programmation culturelle estivale. Toutes les communes du territoire se sont mobilisées en mettant en commun le personnel des services techniques. Cet investissement intercommunal a permis la réussite de l'opération pour la satisfaction du public, des associations, des compagnies théâtrales, des conférenciers... et des organisateurs.

## Bonne saison estivale selon l'Office de Tourisme

"La saison estivale 2004 a été meilleure que celle de l'année dernière, tant en termes de fréquentation que d'animation" se réjouit Julien Liotaud, directeur de l'Office de Tourisme. Les statistiques de fréquentation établies pour les mois de juin, juillet et août affichent une croissance globale de 12,5% par rapport à 2003. L'accueil des touristes a augmenté de 17%, celui de la population locale de 10%.



Les touristes français ont été beaucoup plus nombreux, phénomène que le directeur explique par l'appréhension de la canicule et les tarifs élevés pratiqués sur la côte méditerranéenne.

## Succès pour les spectacles et les animations

La saison a été riche en animations diverses. Dans le cadre de la programmation culturelle mise en place par la Communauté de communes "Les Deux Rives" l'Office de Tourisme a travaillé à la promotion des spectacles gratuits organisés sur son territoire. Il a participé également à l'organisation des "Marchés du terroir et vide-grenier" initiés par l'association "Fête de la Place". Les cinq "Restomusiques", repas-concert organisés dans certains restaurants, ont connu une bonne fréquentation.

## "Les Roches qui dansent" s'animent

Pour la seconde édition des "Journées du Patrimoine" organisées par l'Office de Tourisme grâce à un financement de la Communauté de communes, les "Roches qui Dansent" à Saint-Barthélemy-de-Vals ont été choisies comme lieu d'animations.

Visites commentées, chorégraphie, contes et concert celtiques étaient au programme de ces journées culturelles qui ont enthousiasmé les spectateurs.



Julien Liotaud et Jessica Bruyère, l'hôtesse d'accueil, préparent déjà la saison prochaine. Saison qu'ils souhaitent aussi animée que l'été qui vient de s'achever.

**Plus d'informations : Tél. 04 75 23 45 33**  
**www.saintvallier.com**

## Forum des Associations

Le samedi 11 septembre a eu lieu le troisième Forum Intercommunal des Associations au Complexe Sportif "Les Deux Rives".



M. Betton et M. Cheval devant le stand de la FNATH

Près de 40 associations ont présenté leurs activités à un public venu nombreux ; toute la journée, petits et grands ont pu admirer le talent et le savoir-faire des associations présentes en admirant différentes démonstrations (escalade, premiers secours, danse, Taekwondo, Kung Fu Shaolin, gymnastique...).

## DELPACK a intégré ses nouveaux



d'un bâtiment de 2 500m<sup>2</sup> qui a été livré clefs en main à Grèce. Grâce à cette installation, la société peut répondre à son besoin de nouvelles machines qui lui permettent la pose de Serkol, spécialisée dans le carton ondulé et Delpack son fournisseur de proximité qui leur permet d'optimiser leur productivité.

## Promouvoir le métier d'Assistante Maternelle

Le Relais d'Assistantes Maternelles est désormais opérationnel. La Communauté de Communes en a confié la gestion à l'association "Paroles de Saint-Vallier". Isabelle Dumonteil, animatrice du Relais, a répondu à nos questions sur cette structure mise en place en partenariat avec les Caisses d'Allocations Familiales de la Drôme et de l'Ardèche.

### Qu'est ce qu'un Relais d'Assistantes Maternelles ?

Un RAM est un lieu d'accueil, d'information et de rencontre pour les enfants, les parents, les assistantes maternelles et les personnes désirant exercer cette profession. Les parents en recherche d'un mode de garde, souvent inquiets de se séparer pour la première fois de leur tout-petit, trouvent ici un accompagnement. Le Relais permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et de se professionnaliser.

### Quels services apportez-vous aux parents ?

Les parents reçoivent ici toutes les informations sur les démarches concernant l'emploi d'une assistante maternelle. Nous leur fournissons la liste des assistantes maternelles agréées des 8 communes de la CC2R. Cette liste est mise à jour régulièrement par le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général. Nous les informons sur la rémunération de l'assistante maternelle et sur les aides financières accordées par la CAF. Nous les aidons à établir un contrat de travail à partir d'un contrat type que nous détaillons ensemble. Ce document détermine les droits et les devoirs de chacun.

### Quel est votre rôle auprès des Assistantes Maternelles ?

Toutes les personnes, désirant exercer le métier d'assistante maternelle, peuvent venir s'informer au Relais des démarches à suivre pour obtenir l'agrément. Accordé par le Président du Conseil Général, il est une garantie de sécurité pour l'enfant. Cet agrément est indispensable pour que les parents puissent bénéficier de l'AFEAMA (Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle). Il reconnaît à l'assistante maternelle un statut professionnel et lui permet de bénéficier d'une formation. Il lui ouvre des droits personnels au régime général de la Sécurité Sociale, à la retraite complémentaire et aux Assedic, en cas de chômage. L'assistante maternelle agréée trouve au Relais toutes les informations sur les nouveaux tarifs et sur les lois qui régissent son métier.

### Quels sont les projets du RAM ?

Jusqu'à la fin de l'année, nous organisons sur toutes les communes du territoire des permanences\* qui nous permettent de nous faire connaître auprès des parents et des personnes intéressées par le métier d'assistante maternelle. Dès l'année prochaine, nous organiserons des temps d'éveil avec les assis-



Camélia Richard, directrice de l'association "Paroles de Saint-Vallier", Pierre Degache, président, Christine Leymonie, secrétaire-comptable et Isabelle Dumonteil, animatrice du RAM

tantes maternelles et les enfants, des rencontres débats sur l'éducation entre professionnelles, des sorties, une bourse aux jouets. Ces différentes rencontres permettront aux enfants de se socialiser en douceur, de découvrir d'autres activités que celles proposées au domicile de l'assistante maternelle et de s'ouvrir à un autre environnement.

Assistante Maternelle est un métier à part entière. Nous sommes loin aujourd'hui de la "nounou", accueillant chez elle des enfants sans avoir de compétences particulières. Le RAM participe activement à la promotion de ce métier.

**Contact : Association "Paroles de Saint-Vallier"**  
48, rue de Verdun - 26240 Saint-Vallier - Tél. 04 75 23 21 28  
Animatrice RAM : Isabelle Dumonteil, Tél. 06 72 00 31 75

### Calendrier des permanences jusqu'au 17 décembre

- **Ozon** : 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 15h30, salle du conseil
- **St-Vallier** : tous les jeudis de 10h à 12h, 48, avenue de Verdun
- **Ponsas** : 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h30, salle du conseil
- **Saint-Barthélémy-de-Vals** : tous les vendredis de 9h à 11h30, salle des réunions (derrière la salle des fêtes)
- **Arras** : 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h30, salle des Associations
- **Eclassan** : 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h30, salle du 3<sup>ème</sup> âge
- **Sarras** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 11h30, salle Cassin n° 1
- **Laveyron** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 11h30, salle du conseil

## SARIA : "Rien n'est joué"

- Plus de 8 000 signatures vérifiées et répertoriées sur un registre de pétitions contre la Saria

- La commission d'enquête nommée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif a rendu un avis défavorable

- Toutes les communes concernées ont émis un avis négatif dans le cadre de la loi sur les installations classées

- La Communauté de communes "Les Deux Rives" a fait connaître son opposition.

Cependant Monsieur le Préfet de la Drôme, s'appuyant sur une décision favorable du comité départemental d'hygiène, a pris en date du 13 juillet 2004 un arrêté autorisant l'exploitation d'un centre de transit de déchets et carcasses animales à Saint-Vallier.

Face à cette situation, le collectif "pour la qualité de la vie" a décidé d'engager une requête devant le Tribunal Administratif de Grenoble afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté du 13 juillet 2004 pris par Monsieur le Préfet de la Drôme.

De nombreuses entreprises et communes du bassin de vie se sont associées à cette démarche juridique. Cette action juridique ayant pour objectif de demander la suspension de l'arrêté en attente d'un jugement sur le "fond".

Malheureusement le Président du Tribunal Administratif, saisi en référé, n'a pas accepté cette demande. Aussi, la procédure juridique se poursuit, mais uniquement dans le cadre d'un jugement sur l'annulation de l'arrêté.

Néanmoins, grâce à la décision de Monsieur le Maire de Saint-Vallier de ne pas signer le permis de construire pour les bâtiments Saria, les travaux ne peuvent pas commencer.

Notons aussi que la population est toujours fortement mobilisée pour faire obstacle à "La Saria". Pour sa part, la Communauté de communes "Les Deux Rives" a engagé un recours juridique pour faire annuler ledit arrêté.

Grâce à ces initiatives, l'ESPOIR demeure de ne pas voir "La SARIA" à Saint-Vallier.

### x locaux

La société Delpack, spécialiste de l'emballage en carton compact, s'est installée au mois de septembre, chemin de la Buissonnée, dans la zone industrielle de la Brassière.

La Communauté de communes, maître d'œuvre de ce projet, a bénéficié du soutien financier du Département et de la Région pour la réalisation

son nouveau propriétaire. Le besoin de développement. Elle a investi des fenêtres sur les boîtes cartons. Elles sont désormais installées sur le même site, à Saint-Vallier.

Entreprises, commerçants, artisans, vous venez de vous installer ? Faites-le savoir à la Communauté de communes qui présentera votre activité.

**Bienvenue à...**

#### SD Peintures

Peintre en bâtiment, décorateur, peintre en lettres  
**Sébastien DESCHAUX**  
RN 86 - 07380 ARRAS  
Tél. 04 75 07 26 40

#### Alexis BAILLE Plombier

Lotissement Les Peupliers  
26240 Saint-Barthélémy-de-Vals  
Tél. 06 16 81 01 77

#### REYNAUD Espaces Verts

Entretien parcs et jardins  
**Frédéric REYNAUD**  
35, rue des Remparts  
26240 Saint-Vallier  
Tél. 06 81 13 59 99

#### Imad'Jeans

Vente de jeans pour hommes, femmes et ados. Service couture, retouches tout vêtement.

#### Madeleine PERRAUD

22, rue Jean-Jaurès  
26240 Saint-Vallier  
Tél. 04 75 23 16 91  
Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les mercredis et samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

#### Saint-Vallier Motos

Vente et réparation : motos, scooters, cyclos toutes marques  
**Monsieur CLOT**  
ZAE Les Iles - 26240 Saint-Vallier  
Tél. 04 75 23 38 53  
Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 17h

#### Aux délices de Sophie et Sébastien

Boulangerie, Pâtisserie  
**Sophie et Sébastien LOTTE**  
Place de la Mairie  
26240 PONSAS  
Tél. 04 75 23 07 40  
Ouvert de 6h à 13h15 et de 15h15 à 19h15, tous les jours, sauf le lundi

Communauté de communes "Les Deux Rives"  
Place de l'Hôtel de Ville  
26240 Saint-Vallier  
Tél. 04 75 23 45 65  
Fax 04 75 23 36 67  
E-mail : cc2r@saintvallier.com  
**www.saintvallier.com**

Directeur de la publication : Jean-Paul Guironnet

Rédaction, maquette, photos : **travailassocié**  
Tél. 04 75 55 66 39

Impression : Imprimerie de la Vallée  
Tél. 04 75 23 44 32

Dépôt légal à parution  
ISSN 1257-2942

## Enfance et jeunesse : un été animé

Présentées dès le mois de mai par un document informatif distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, les activités proposées aux enfants de 74 à 12 ans par les centres de loisirs ont connu un vif succès.

### Activités ludiques, sportives et culturelles au programme

L'accès des enfants aux activités a été facilité par la mise en place de la tarification basée sur le quotient familial et le soutien financier apporté aux familles par la Communauté de communes. Outre son aide à la communi-



Gérard Betton, président des "Deux Rives", a rencontré les enfants sur les quatre sites d'accueil, La Ronceraie à Laveyron, les écoles Dumonteil et Lucienne Caillet à Saint-Vallier et le gymnase de Sarras

cation et sa participation financière, la CC2R accompagne les associations gestionnaires dans leur travail administratif. Cette année, elle a organisé un service de transport pour le ramassage des enfants en juillet et mis des minibus à la disposition des centres pendant les deux mois d'été.

L'accueil, l'encadrement (790 enfants et 3990 journées de centre de loisirs cet été) et l'animation sont assurés par les associations (Centres de Loisirs de Sarras/Ozon, Laveyron/Saint-Vallier et "Paroles de Saint-Vallier"). La qualité de leurs prestations est à souligner. Les

enfants ont ainsi participé à de multiples activités ludiques, sportives et culturelles.

### Du côté des ados

Les adolescents de 13 à 17 ans, ont bénéficié quant à eux du "Pass'Poche" mis en place par Frank Mezaache l'animateur intercommunal. Ce document

leur a permis d'accéder au programme d'activités des mois de juillet et d'août. Avec 815 journées "jeunes" pour 100 personnes différentes, l'opération a été un succès ! L'embauche d'un deuxième animateur "jeunes" devrait permettre de prolonger certaines activités durant l'année. Initiée par la Communauté de communes, la mise en place de ce programme estival sur son territoire s'est effectuée en partenariat avec l'association "Paroles de Saint-Vallier". Ce part-

nariat a permis de concrétiser les actions inscrites dans le contrat "Temps Libres", signé avec le CAF de Valence et du Haut-Vivarais.

### Inciter les ados à construire leurs projets

La CC2R souhaite que les jeunes ne soient pas seulement des consommateurs d'activités. Elles les encouragent à construire eux-mêmes leurs projets. Ils doivent les mettre en œuvre et en assurer le financement. Prendre les jeunes en compte, sans les prendre en charge, tel est son objectif.

## Nouvelles fonctions, nouveaux visages

### Céline CALPENA succède à Jean-Claude Tournayre à la direction de la Communauté de communes

Céline Calpena a pris ses fonctions le 30 juillet 2004, date à laquelle Jean Claude Tournayre a choisi de quitter son poste suite à sa réélection au Conseil Général de l'Ardèche. Toutefois, il est toujours chargé de mission pour le développement économique, au sein des "Deux Rives". Céline Calpena, était employée depuis août 2002 par la commune de Saint-Vallier où elle avait en charge le secteur "eau et assainissement". La mairie la mettait, pour une partie de son temps, à disposition de la Communauté de communes, au sein de laquelle elle était responsable du pôle aménagement et patrimoine. "Je quitte avec regret la commune de Saint-Vallier, l'équipe des élus et des agents avec lesquels je travaillais dans un secteur qui me passionnait" affirme la jeune directrice. "Je rejoins avec plaisir la direction de la Communauté de communes où je poursuivrai, aux côtés du président Gérard Betton et de l'équipe, le travail engagé par Jean-Claude Tournayre".



### Corinne CATALA est entrée aux "Deux Rives" en mai 2004,

en qualité de chargée de mission pour l'Opération Rurale Collective dont le but est de dynamiser et de développer le commerce et l'artisanat du territoire. Originnaire de Toulouse, âgée de 28 ans, Corinne possède un DESS en Développement Local. Son poste conjugue la gestion administrative de l'opération et l'animation d'actions destinées à améliorer le tissu commercial et artisanal de la Communauté de communes

(aide à l'investissement, actions de communication collective...). "Coller au plus près des réalités du terrain", telle est la volonté de Corinne Catala qui est particulièrement attachée à l'aspect relationnel de son poste.



### Vincent GISSINGER est chargé de mission "Système d'information géographique",

en remplacement de Jérôme Briot. Son rôle est de regrouper, organiser, et gérer des informations (données, plans...) sur un fond cartographique et d'utiliser cet outil dans le cadre d'études ou de projets d'aménagement. A 25 ans, Vincent Gissinger est titulaire d'un DEUG de Géographie, d'une maîtrise d'aménagement du territoire et d'un DESS "Traitement de l'information géographique".

Dans le cadre d'un projet de territoire, Vincent rencontre les maires pour décider avec eux de l'opportunité pour la Communauté de communes de se doter d'un document de planification et de gestion de son espace. Suivre l'évolution des technologies est l'une des passions de ce jeune homme originaire d'Alsace, qui occupe son premier poste aux "Deux Rives" depuis le 15 mai 2004.



## MUPRA Créations : du mobilier urbain sur mesure

Installée en mai 2003, quartier Roche Taillée à Saint-Barthélemy-de-Vals, MUPRA Créations est spécialisée dans la fabrication de mobilier urbain personnalisé.

L'originalité de l'entreprise de Christophe Martel est de proposer à ses clients des pièces sur mesure en pierre reconstituée, exactement adaptées aux lieux auxquelles elles sont destinées. Couleurs et formes spécialement choisies, logos et blasons coulés dans la masse, permettent aux communes et aux collectivités d'afficher leurs singularités.

Après avoir réalisé des protections circulaires pour une cinquantaine d'arbres sur le parking du centre commercial Leclerc à Aubenas, Christophe Martel a entrepris l'aménagement de la gare routière de Tournon pour laquelle il fabrique une série

de bancs marqués du logo de la ville. Spécialisé dans les petites séries, Christophe Martel, travail sur mesure oblige, ne possède aucun stock.

Il reste malgré ces contraintes, fort bien placé en termes de tarifs et de délais de livraison. Les collectivités, pour lesquelles il réalise jardinières, salons de jardin, bancs, plaques commémoratives, représentent la majorité de la clientèle de "MUPRA Créations". Toutefois, Christophe Martel souhaite élargir ses offres aux



particuliers pour la réalisation de décoration intérieure, cadres, objets en plâtre, luminaires...

La réparation des pierres et l'étanchéité des fontaines et des bassins font également partie des prestations qu'il assure.

**MUPRA Créations**  
Quartier Roche Taillée  
26240 Saint-Barthélemy-de-Vals  
Tél. 04 75 03 77 28  
mupracreations@wanadoo.fr